

Politique de la ville « Programmation 2021-2025 »
FICHE DE PROJET – ACTION



Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Date :

Numéro et nom du projet : *2.4. ACTIVITES ET ANIMATIONS DANS ET AUTOUR DE L'ESPACE SAINT-REMI*

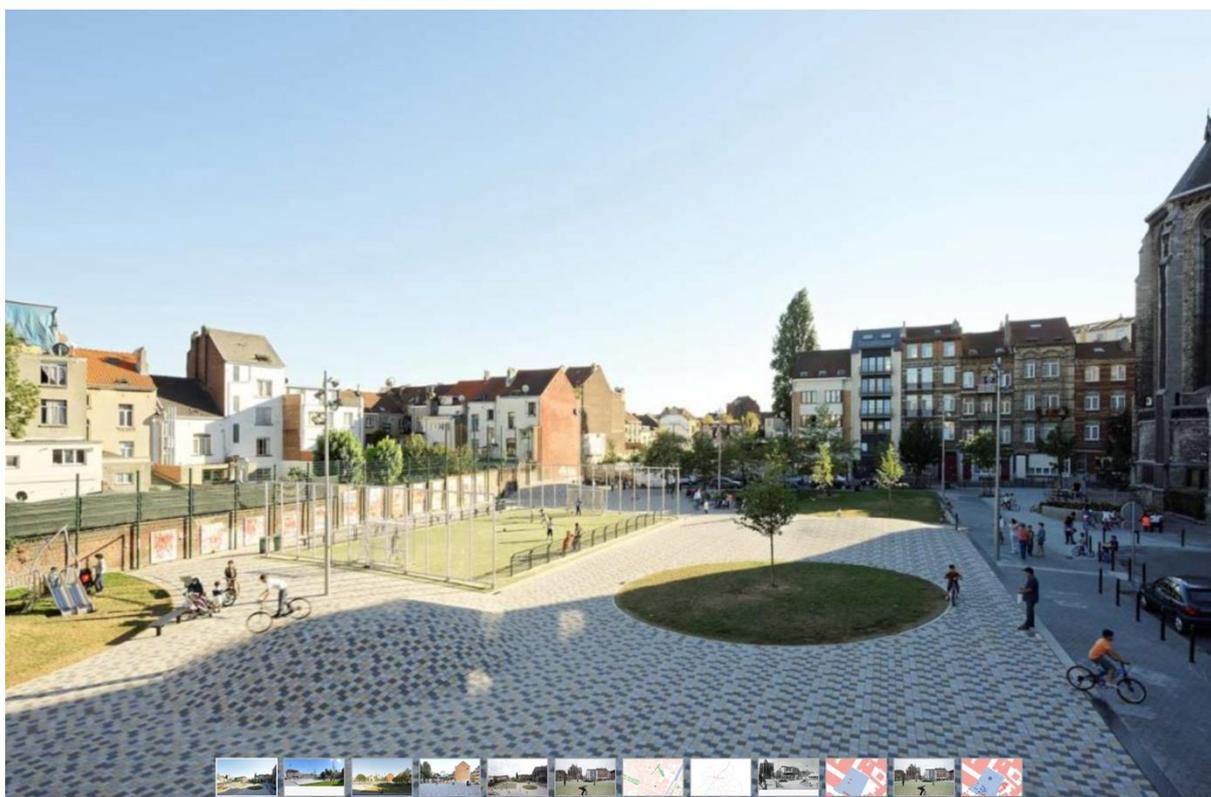
Objectif(s) opérationnel(s) selon OORU et les sous objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC (par ordre d'importance)

§2 Garantir le mieux vivre ensemble : lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles ;

- 1° Les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens ;
- 3° Les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.



Espace Saint-Remi



Espace Saint Remi

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable:

Nom, prénom : DENOEL Christophe

Fonction : Directeur Général

Adresse : Rue comte de Flandre, 15 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Tél. : 0497/89.68.73

E-mail : c.denoel@move.brussels

2. Identification du porteur de projet :

Nom : MOlenbeek Vivre Ensemble (MOVE)

Forme juridique : ASBL

Siège social : Rue Comte de Flandre, 15 à 1080 Bruxelles

Objet social : L'association développe une action sociale en matière de cohésion sociale dans la Copmmune de Molenbeek-Saint-Jean en travaillant dans une optique de prévention et d'éducation permanente.

Personne de contact : Mohamed El Ghalbzouri

Tél. : 0489/83.22.54

E-mail : m.elghalbzouri@move.brussels

Site Internet : www.move.brussels

N° de compte bancaire : BE11 0012 7347 9048

Agréations par une autorité publique : Commune de Molenbeek-Saint-Jean
 autorisation ISP ? Non

Connaissance du périmètre et expériences utiles : L'ASBL est active depuis plus de 30 dans le périmère du quartier Maritime. Nous gérons une salle de sport, la Maison Communautaire Maritime ainsi que la Maison de Quartier Libérateurs.

Connaissance du fonctionnement de la Commune ? Nous sommes une asbl dite paracommunale.

3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O	Maison de Quartier Libérateurs – MOVE ASBL	Collaboration avec la structure	/	/
O	Maison du Maritime – MOVE ASBL	Collaboration avec la structure	/	/
O	Salle de Sport Intendant – MOVE ASBL	Partenaire privilégié	/	/
O	Comité de Quartier Zwaab	Partenaire externe de proximité	/	/

B. CONCEPTION DU PROJET

4. Brève description du projet :

L'espace Saint-Rémi est un projet multidimensionnel au travers duquel des actions socio-éducatives et socio-sportives seront déployées au sein de l'infratrucce et aux abords du parc Saint-Rémi. Ces activités et projets visent à améliorer la cohésion sociale et la convivialité dans le quartier. Des permanences individuelles seront également proposées pour la prise en charge et le relais des différentes demandes plus spécifiques.

5. Quelle est l'origine du projet ?

▪

Le quartier Saint-Rémi a depuis longtemps fait l'objet d'une attention soutenue des autorités publiques. Ce quartier concentre divers enjeux urbains et ne cesse de continuer à se transformer. Ces reconfigurations notamment en termes de mouvements de populations, entraînent parfois des tensions dans le quartier qui, à leur tour, engendrent un sentiment d'insécurité. La cohabitation entre les différents groupes d'habitants aux caractéristiques socio-économiques parfois opposées peut être conflictuelle. Plus spécifiquement, le quartier est très fréquenté par des groupes jeunes. Ces derniers, parfois en manque de repères, peinent à trouver des structures qui sont à même de répondre à leurs besoins et demandes. Ce constat est d'autant plus alarmant, qu'il existe dans le quartier des problématiques de délinquance et de trafic de drogue, bien ancrées, et dans lesquelles certains jeunes pourraient tomber par manque d'alternatives et de perspectives positives dans le quartier.

- Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : OUI
 - i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?

Le projet espace Saint-Rémi s'inscrit pleinement au sein de l'axe proximité de l'ASBL Move, composée de divers services de première ligne : 5 Maisons de quartier et communautaires, de la Maison des femmes, du dispositif Sport pour Tous et des travailleurs sociaux de rue.

- ii. Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?
Oui (voir rapport d'activité)
- Un projet similaire existe déjà ? : NON, mais ce projet prend la place du projet porté par l'asbl JES dans le cadre du programme Politique de la Ville 2017-2020 : [1.9. Animations autour de l'espace Saint-Rémi](#).(p.72)
 - i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ? : (où et quand ?)
 - ii. Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?
 - iii. En quoi votre projet diffère ? Qu'est-ce que votre projet apporte en plus ?

Le projet de l'ASBL JES avait pour groupe cible les jeunes âgés de 16 à 35 ans qui connaissent diverses difficultés (milieu précarisé, usage de drogues, sans diplôme, sans emploi et majoritairement des hommes (plus de 80%).

Notre projet intègre une diversité plus importante au niveau des publics cibles. Nous voulons toucher l'ensemble des publics présents au sein et autour de l'espace saint-Remi. Il est important de ne pas focaliser un projet communautaire tel que nous le présentons sur un seul type de public fréquentant l'espace Saint-Remi. C'est en cela que notre projet diffère de celui de JES même si le projet de JES avait toute sa pertinence compte tenu des problématiques sur le quartier. JES travaille et est financé dans le cadre de l'ISP, ce qui n'est pas le cas de notre ASBL.

6. Public visé :

Les publics visés par le projet sont ceux du quartier Saint Remi. Ces publics sont diversifiés (anciens habitants, nouveaux habitants, jeunes, personnes plus âgées femmes, hommes, etc.). Néanmoins, dans le cadre du projet Saint-Rémi, une attention particulière sera portée sur le public « jeune » (12-25 ans).

- Qu'allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?

Il s'agit de travailler en étroite collaboration avec les habitants du quartier afin qu'ils soient porteurs et acteurs du projet et de la sorte nous espérons toucher les publics visés. Notre approche consistera à impliquer et responsabiliser les publics dans l'usage et la gestion de l'espace et plus largement dans la mise en œuvre et concrétisation du projet.

- Si vous souhaitez que votre démarche soit inclusive (le genre, le handicap, l'origine ethnique et culturelle, ...), qu'allez-vous entreprendre pour y arriver ?

Les valeurs de l'inclusivité et de la diversité sont au cœur du projet Saint-Rémi. La diversité concernera tant le genre que l'origine culturelle, ou encore l'âge. Malheureusement, par manque de personnel plus spécialisé et qualifié, la question du handicap ne sera pas prise en considération dans le cadre de notre projet.

Pour pouvoir rencontrer l'objectif d'inclusivité, diverses démarches seront entreprises :

- Impliquer les différents publics (ex : dès le départ laisser une place aux femmes dans la construction du projet)
- Réserver des créneaux spécifiques pour certains publics afin qu'ils se sentent en sécurité dans un premier temps.
- Organiser des moments où les différents publics puissent se rencontrer, échanger et mieux s'entreconnaître (ex : fête de quartier).
- Organiser des activités qui de par leur nature toucheront plus certains publics.

- Comment allez-vous communiquer sur le projet ?
- Porte-à-porte dans le quartier Saint-Rémi à travers les maraudes organisées par les travailleurs sociaux de rue.
- Communication via la page facebook de l'Asbl Move.
- Communication via le site internet de l'Asbl Move.
- Etc.

7. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?

Il s'agit d'un projet visant à se réapproprier l'espace public et à offrir un lieu de rencontre des publics du quartier.

A Molenbeek-Saint-Jean, et plus particulièrement dans certains quartiers, la question de la propreté publique est un combat quotidien. En effet, sans cesse, il s'agit de sensibiliser les utilisateurs de l'espace Saint-Rémi quant à la nécessité que cet espace reste propre. Modestement, les travailleurs actifs sur ce projet participeront à améliorer l'état du parc afin de pouvoir y accueillir les différents publics.

De même, quant à la gestion de la salle, nous sensibiliserons les différents utilisateurs d'être particulièrement attentifs à la consommation énergétique (lumière, chauffage, eau,...).

Plan Climat

(Précarité énergétique, rénovation durable, formation métiers d'écoconstruction / rénovation...), Good Food (production et circuits courts, alimentation saine, formation métiers d'agriculture urbaine...), Zéro déchets et transition économie circulaire (compostage, vrac, tri, réemploi...), Good Move (mobilité douce...), Be Sustainable (Référentiel Quartiers Durables) ...

8. Quels résultats concrets envisagez-vous ?

- Proposer un programme d'activités récurrent pour les jeunes du quartier.
- Réussir à toucher des filles/femmes du quartier à travers des activités et animations.
- Impliquer les « nouveaux habitants » du quartier dans le projet.
- Faire en sorte que l'espace Saint-Rémi soit occupé de façon régulière

9. Impacts attendus

Sur le long terme, nous espérons modestement que le projet espace Saint-Rémi à travers ses actions, contribuera à plus de cohésion sociale et de mieux vivre ensemble dans le quartier. En effet, dans ce quartier, il y a une augmentation du nombre de nouveaux habitants faisant partie de ce que l'on peut appeler 'la classe moyenne' travaillant principalement dans le secteur tertiaire, qui ont décidé de s'installer dans de nouvelles constructions ou habitats rénovés. La cohabitation entre anciens et nouveaux habitants et entre les diverses mixités ne sont pas toujours simples. En plus du vivre ensemble, nous pensons qu'il est essentiel de travailler autour de la notion de 'faire ensemble'. Il faut effectivement que notre action permette que ses publics se rencontrent et agissent ensemble.

10. Méthode d'évaluation envisagée :

La méthode d'évaluation envisagée est l'analyse des fréquentations de l'espace Saint-Remi tant d'un point de vue qualitatif (analyse sur le fond des activités proposées) que quantitatif (nombre de personnes, de groupes, d'activités organisées,....).

11. Conditions de réussites :

Les conditions de réussite dépendent notamment du financement du projet et de la qualité des relations qui seront établies avec l'ensemble des acteurs présents au sein du périmètre. Un critère important sera aussi la capacité des travailleurs de MOVE sur ce projet à mobiliser les forces vives (habitants et personnes fréquentant le parc) afin de travailler sur le vivre et faire-ensemble.

12. Indicateurs de résultats : Ces indicateurs serviront à évaluer le suivi du projet et devront être fournis lors du rapport final

- Nombre de personnes accompagnées individuellement
- Nombre de participants (par groupes d'âge et par genre) aux activités organisées et co-organisées
- Nombre d'activités organisées ou co-organisées (à l'intérieur de l'espace et au sein du Parc)
- Nombre et type de groupes fréquentant la salle Saint-Remi (en toute autonomie) ;

C. MISE EN OEUVRE DÉTAILLÉE DU PROJET

13. Une phase préparatoire est-elle nécessaire¹ (expliquez et présentez le timing prévu) :

Comme précisé, notre association est déjà active dans ce quartier. Nous avons une salle de Sports à 100m de l'espace Saint-Remi, une Maison Communautaire à 500m et une maison de quartier à 300m.

Par conséquent, nous participons déjà en tant qu'acteur à la dynamique du quartier et aux différentes actions qui s'y déroulent.

Précisément, nos travailleurs sociaux de rue maraudent durant 5h à 10h par semaine dans les alentours du parc Saint-Remi.

Par conséquent, il n'est pas nécessaire de prévoir une phase d'observation. Toutefois, les 4 premiers mois (de mai à août 2022) seront consacrés à la prise de contact et rencontres des différents acteurs afin de permettre le démarrage du projet tout en les impliquant.

14. Date de début, de fin et durée totale du projet : Avril 2022 – Décembre 2025

15. Localisation de l'activité et son rayonnement d'action :

À quelle(s) adresse(s) et/ou dans quel(s) espace(s) réaliserez-vous les actions prévues ?

Les activités décrites dans le projet se dérouleront essentiellement dans l'espace public du -et autour du- parc Saint-Rémy et de la salle de sport qui s'y trouve (rue Pierre-Victor Jacobs, 17).

16. Engagement de personnel :

Le personnel qui sera affecté à ce projet :

- 1) Une personne assurant la coordination à 1/3 temps qui dispose d'une bonne connaissance du quartier, des publics, des différents enjeux,... et qui dispose de qualité en matière de gestion de projet. Niv B (graduat) et/ou disposant d'une expérience significative. (mai 2022 à décembre 2025)
- 2) Deux travailleurs/animateurs sociaux (dont un référent) ayant une bonne connaissance du quartier et de ses dynamiques disposant des qualités en vue d'insuffler un travail communautaire au départ de cet espace, d'animer et d'organiser des activités destinées à des divers publics fréquentant le Parc Saint-Remi et les alentours. Niv CESS ou CESI. Dans le cas du CESI, ils doivent disposer d'une expérience significative. (mai 2022 à décembre 2025)
- 3) Un.e technicien.ne de surface (10h/sem) pour l'entretien des locaux compte tenu du type d'occupation (activités socio-culturelles et socio-sportives). Niv Primaire/CESI. (mai 2022 à décembre 2025)

¹ Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

17. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Année	Description	But	Début	fin	Fréquence
<i>Année 2022</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Possession des locaux -Constitution de l'équipe « Saint-Rémi» - Aménagement des espaces -Prise de contact avec les partenaires <p>Début des activités collectives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Abriter le projet - Réunir les conditions matérielles et humaines nécessaires au projet -impliquer dès le départ les publics afin de les rendre acteur du projet 	<i>Mai 2022</i>	<i>Decembre 2022</i>	
2023-2025	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place d'activités sportives -Mise en place d'activités socio-culturelles -Mise en place d'activités communautaires Mise en place d'une Permanence sociale à bas seuil 	<p>Répondre aux demandes des différents publics en matière d'activités collectives.</p> <p>Contribuer à plus de cohésion sociale et de mieux vivre ensemble dans le quartier</p> <p>Offrir des alternatives positives aux jeunes en matière de lieux de socialisation</p>	<i>Janvier 2023</i>	<i>Décembre 2025</i>	<p>Les activités auront lieu plusieurs fois par semaine.</p> <p>Permanence sociale au moins 1 fois par semaine.</p>

D. MOYENS

Taux d'intervention de la Politique de la Ville (%)

18. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
PDV	0€	106.000€	130.316,85€	132.000€	134.000€	0€	502.316,85€
Commune	0€	25.000€	30.000€	31.000€	32.000€	0€	118.000€
Autres	0€	42.000€	45.000€	48.000€	50.000€	0€	185.000€
Total	0€	173.000€	205.316,85€	211.000€	216.000€	0€	705.316,85€

19. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

o Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Matériel & investissement ² (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux, ...)	0€	5000€	2500€	0€	0€	0€	7500€
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	0€	93.000€	115.316,85€	119.000€	121.000€	0€	448.816,85€
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies, ...)	0€	8000€	12.000€	13.000€	13.000€	0€	46.000€
Total	0	106.000€	130.316,85€	132.000€	134.000€	0€	502.316,85

o Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré à la Politique de la Ville programmation 2021-2025)

Concernant les frais de personnel, ils comprennent :

Un coordinateur de projet à 1/3 temps. Ces espace est situé à +/- 300m d'une de nos maisons de quartier : la Maison de Quartier Libérateurs. Le coordianteur de la Maison de Quartier assurera la gestion du projet global. Au niveau des formations ou expérience, le coordianteur disposera d'une solide connaissance et expertise du quartier Maritime. La personne qui coordonne la MQ Libérateurs dispose de plus de 20 ans d'expérience en matière d'action sociale.

Un travailleur social de rue/animateur référent en charge de l'animation de la gestion de l'espace saint-Remi. Il disposera également d'une bonne connaissance du quartier et d'une expérience probante en matière de travail socio-culturel et socio-pédagogique.

² Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

Un animateur socioculturel pour épauler le le travailleur social de rue/animateur référent. Ce poste pourrait être occupé par une peronne habitant dans le quartier Saint-Rémi afin de renforcer l'aspect communautaire du projet.

Une.e technicien.ne de surface (10h/semaine) compte tenu que cet espace sera utilisé quotidiennement par un grand nombre d'usagers (enfants,ados et adultes).

Concernant les frais de fonctionnement, ils comprendront principalement les frais d'énergie, les frais d'animations et de bénévolat.

Concernant les frais d'investissement, ils se limiteront à l'achat de PC et de mobiliers pour l'espace. Ils représenteront une dépense mineure.

Informations sur l'investissement/briques (description, planning, ...)

E. CONTINUATION DU PROJET

20. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville : OUI

Oui nous avons l'intention de poursuivre notre action au sein de ce quartier que ce soit grâce à la subvention Politique de la Ville (prochaine programmation) ou d'autres subventions (communales, régionales ou fédérales).

A défaut de financement, nous poursuivrons, dans la mesure du possible, le travail autour du parc Saint-Remi en détachant certains de nos travailleurs vers ce projet.